



# PRÉFET DES PYRÉNÉES- ORIENTALES

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Vendredi 17 novembre 2023

## EXERCICE-EXERCICE-EXERCICE

**Exercice de sécurité civile afin de mettre en œuvre le plan particulier d'intervention (PPI) destiné à protéger la population en cas d'accident sur les barrages des Bouillouses et de Vinça**

**Déclenchement des sirènes d'alerte du barrage des Bouillouses et de Vinça**

**Activation du système d'alerte et d'information FR-Alert dans les communes situées dans le périmètre du PPI des deux barrages**

**Jeudi 23 novembre 2023**

Jeudi 23 novembre 2023, Thierry BONNIER, préfet des Pyrénées-Orientales, en lien avec l'ensemble des services concernés, organise un exercice destiné à mettre en œuvre les PPI des barrages des Bouillouses et de Vinça.

A l'occasion de cet exercice qui se déroulera entre 9H00 et 13h00, deux dispositifs d'alerte à la population seront testés :

- **Le déclenchement des sirènes des barrages des Bouillouses et de Vinça sur le territoire des communes à proximité immédiate des deux barrages.**

Ces sirènes vont se déclencher trois fois chacune au cours de l'exercice aux horaires approximatifs suivants :

| Barrages                                                                                      | 1 <sup>er</sup> Essai sirène | 2 <sup>ème</sup> essai sirène | Essai alerte |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------|-------------------------------|--------------|
| <b>Bouillouses</b><br>(communes des Angles, d'Angoustrine, de Bourg Madame et de La Llagonne) | 09h05                        | 09h30                         | 11h30        |
| <b>Vinça</b><br>(communes de Rodès, d'Ille/Têt et de Nésiach)                                 | 09h30                        | 11h30                         | 12h30        |

Attention l'essai sirène est un signal sonore identique à celui entendu le 1<sup>er</sup> mercredi du mois. En revanche, le signal d'alerte est un signal sonore inhabituel qui consiste en un son discontinu répétitif qui se définit ainsi :

- durée de l'impulsion sonore : 2 secondes
- durée de l'intervalle de silence entre deux impulsions sonores : 3 secondes
- durée minimale du signal : 2 minutes

- **l'activation du dispositif FR-Alert** qui consiste en la réception d'une alerte sur smartphone et le rappel des réflexes à adopter. Toutes les communes situées sur tout le linéaire de la Têt (du barrage des Bouillouses jusqu'à la mer) sont concernées par la réception de ce message.

**Attention les communes aux alentours de Vinça sont susceptibles de recevoir deux messages différents, l'un en lien avec le PPI du barrage des Bouillouses et l'autre avec celui de Vinça.**

**Ce message est diffusé même si le téléphone est en silencieux, cela risque de perturber les salles de classe et les cours, notamment.**

La réception de cette notification ne nécessite aucune installation préalable sur les téléphones.

En fonction de la marque du mobile, de l'opérateur et de l'endroit dans lequel les populations se trouveront au moment de l'envoi de l'alerte, des délais de réception différents des notifications pourront être constatés.



**Dans le cadre de l'exercice du jeudi 23 novembre 2023 la réception de cette alerte ne nécessite aucune action à entreprendre ou de comportement à adopter**

#### **CONSIGNES A LA POPULATION :**

- Cet exercice n'appelle aucune action ou réaction des destinataires de l'alerte ;
- Ne pas contacter les forces de l'ordre, les services de secours ni le standard téléphonique de la préfecture et les mairies concernées ;
- Ne pas relayer de fausses rumeurs ou de fausses informations sur les réseaux sociaux ;

Un message de début d'exercice et un message de fin d'exercice seront publiés le jeudi 23 novembre sur les réseaux sociaux de la préfecture.